



EST. 2024

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conditions générales de vente Collectif Rayonne

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées "CGV" ou "Conditions") sont conclues entre :

L'association Collectif Rayonne n° W372020215 - 9 rue Aristide Berges 37100 TOURS, France - contact@collectifrayonne.com

Ci-après dénommée "Collectif Rayonne".

D'une part,

Et : Tout consommateur du site internet <https://www.meilou.fr> ou du compte Instagram <https://www.instagram.com/rayonne.collectif/>

Ci-après désigné le "consommateur»

D'autre part.

Chacun des termes suivants doit s'entendre au sens donné par la définition qui suit :

- Le "consommateur" : toute personne physique ou morale visitant et effectuant un achat sur le Site internet <https://www.meilou.fr> ou la page Instagram : <https://www.instagram.com/rayonne.collectif/>
- "La Page" : page Instagram (<https://www.instagram.com/rayonne.collectif/>)

Article 1er - Objet

Les présentes Conditions visent à définir les modalités de ventes des services présentés sur la Page entre le collectif Rayonne et le consommateur. Elles explicitent toutes les étapes du parcours de vente, et assurent la bonne exécution du service entre les parties contractantes.

Le collectif Rayonne propose une offre de :

- Adhésion en tant que Particulier : créer un environnement inclusif et sécurisé où les femmes peuvent se retrouver, se ressourcer et s'épanouir pleinement au travers d'événements présentiels et digitaux.
- Adhésion en tant que professionnel : créer un réseau de professionnels de l'événementiel qualifié au service des femmes (s'entend par événementiel, tout professionnel pouvant contribuer à la réussite d'un événement quel qu'il soit).
- Événements présentiels et digitaux : permettant aux femmes de se retrouver et se ressourcer et aux professionnels de l'événementiel de faire valoir leur expertise et faire grandir leur réseau.
-

Article 2 - Acceptation des CGV

Préalablement à l'adhésion au collectif Rayonne ou à la participation à un événement, le consommateur reconnaît avoir pris connaissance, compris et accepté les présentes CGV. Le consommateur s'engage à respecter les CGV tout au long de l'exécution du contrat de services. Les caractéristiques principales des Prestations et Évènements proposés à la vente sont présentées sur le site internet susmentionné du Collectif Rayonne. Le consommateur est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Elles sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le site Internet, avant toute transaction avec le consommateur.

Le consommateur est informé et consent à ce que l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente résulte de leur lecture et de l'expression de son accord par un procédé de validation en ligne, lors de la commande détaillée plus bas. Ainsi, les présentes Conditions Générales seront considérées comme ayant été lues, comprises et acceptées avant la validation de la commande. Le fait de confirmer son acceptation par un "clic" équivaut à une signature du consommateur.

Article 3 - Acceptation et Connaissance des Conditions Générales de Vente

Avant de passer commande et de conclure le contrat, le consommateur reconnaît avoir pris connaissance de manière claire et compréhensible des présentes CGV ainsi que des informations suivantes, conformément à l'article L. 221-5 du Code de la consommation : Les informations concernant les modalités de résiliation, et d'autres conditions contractuelles importantes ; Les informations concernant les garanties légales et contractuelles, ainsi que les procédures pour les faire valoir ; Les caractéristiques essentielles comprises dans l'adhésion et les événements, en fonction du support de communication utilisé et du service concerné ; Le prix des Prestations et Évènements, ainsi que les frais supplémentaires éventuels ; Les informations relatives à l'identité du collectif Rayonne, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, ainsi que ses activités, si elles ne sont pas évidentes ; Si le contrat n'est pas exécuté immédiatement, la date ou le délai auquel le collectif Rayonne s'engage à fournir les Prestations et Évènements commandés ; Les moyens de paiement acceptés.

En passant commande sur le site Internet <https://www.meilou.fr>, le consommateur accepte pleinement et sans réserve les présentes CGV. Cette acceptation est formellement reconnue par le consommateur, qui renonce à invoquer tout document contradictoire qui serait inopposable au collectif Rayonne.

Article 4 - Offres

Caractéristique des offres présentées sur le site <https://www.meilou.fr> et la Page :

- Pour les Particuliers : En tant que membre du collectif Rayonne, le consommateur bénéficie d'un accès exclusif à un répertoire de professionnels qualifiés, à des workbooks offerts, à des replays de conférences et de coachings, ainsi qu'à des avantages auprès des partenaires du collectif. Le consommateur est informé en priorité des événements organisés par le collectif.
- Pour les Professionnels : En rejoignant Rayonne, le consommateur professionnel bénéficie d'une visibilité accrue dans son domaine. Il accède à une clientèle ciblée, à un répertoire de qualité et à des événements privilégiés.
- Les Événements : Les événements organisés par le collectif Rayonne sont des occasions privilégiées où le consommateur peut se retrouver entre femmes partageant les mêmes aspirations, découvrir de nouvelles activités, briser la routine, rencontrer des professionnels inspirants et participer à des ateliers créatifs et ludiques.
- Les Workbooks : Les workbooks offerts aux membres du collectif Rayonne contiennent des astuces pour embellir le quotidien et découvrir de nouvelles activités. Ils sont conçus pour inspirer le consommateur et l'aider à intégrer de nouvelles pratiques et outils pour un quotidien plus serein.

Article 5 - Prix

Les tarifs d'adhésion sont fixés à 149€ TTC par an (12 mois)

Les tarifs des événements sont précisés dans le descriptif de la page de l'événement en question sur le site <https://www.meilou.fr>.

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (T.T.C), et ne tiennent pas compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le collectif Rayonne sur la base de codes promotions.

Article 6 - Paiement

Le prix est exigible en totalité et payable au comptant le jour de la commande de la Prestation ou de l'Événement.

Les modalités de paiement acceptées sont les suivantes : Par cartes bancaires. Par virement bancaire, sur présentation d'une facture émise par le collectif Rayonne. Pour utiliser cette méthode de paiement, le consommateur doit en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : contact@collectifrayonne.com. À réception de la demande, le collectif Rayonne enverra la facture au Client ainsi que les coordonnées bancaires nécessaires pour effectuer le virement. Par PayPal : Le consommateur peut sélectionner cette option lors de la commande des Prestations et Évènements.

En l'absence de règlement dans les délais ou de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le collectif Rayonne se réserve le droit d'annuler ou de retarder l'exécution de la commande.

Article 7 - Annulation :

- Évènement : En cas d'annulation d'un événement à l'initiative du consommateur, il est établi un barème de remboursement :
 - A plus de 60 jours du début de l'événement : Séjour intégralement remboursé
 - De 59 jours à 45 jours du début de l'événement : 50% de la somme totale du séjour due
 - De 44 jours à 31 jours du début de l'événement : 75% de la somme totale du séjour due
 - A moins de 30 jours du début de l'événement : 100% de la somme totale du séjour due

- Adhésion : Radiation, La qualité de membre du collectif Rayonne se perd par :
 - La démission
 - Le décès
 - La radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave.

ARTICLE 8 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies auprès du consommateur font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le collectif Rayonne. Elles sont indispensables à la réalisation de sa prestation et seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des prestations et des garanties

éventuellement applicables. Le consommateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant. Le responsable du traitement des données est le collectif Rayonne.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du consommateur soit nécessaire. Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, le collectif Rayonne s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du participant, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime. Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, le consommateur en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données lui seront précisées.

Conformément à la réglementation applicable, le consommateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'email suivant : contact@collectifrayonne.com. En cas de réclamation, le consommateur peut adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles du collectif Rayonne et de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

ARTICLE 9 – DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les marques, logos, slogans, graphismes, photographies, animations, vidéos, et textes fournis par le collectif Rayonne restent la propriété intellectuelle exclusive du collectif Rayonne. Toute utilisation de ce contenu par le consommateur est soumise à autorisation préalable.

ARTICLE 10 _ DROIT A L'IMAGE ET AUTORISATION D'UTILISATION :

Le consommateur est préalablement informé et consent expressément à ce que les événements proposés par le collectif Rayonne fassent l'objet d'enregistrements audiovisuels ou photographiques, utilisés à des fins publicitaires par l'association collectif Rayonne. Le consommateur est informé et accepte en conséquence que, dans le cadre de sa participation à l'évènement, son image puisse être fixée et enregistrée sur un support technique de type vidéographique ou photographique. Le participant est informé et accepte que toute vidéo ou photographie sur laquelle il figurerait puisse être reproduite ou diffusée sur les supports numériques ou physiques suivants : site internet de la société MeïLou (<https://www.meilou.fr>), compte INSTAGRAM (<https://www.instagram.com/rayonne.collectif/>) ainsi que tous les sites internet des partenaires ou annonceurs du collectif Rayonne. Le consommateur est informé et accepte que toute vidéo ou photographie sur laquelle il apparaît pourra être utilisée dans les conditions visées au présent contrat ou dans tout document de nature contractuelle, pendant un délai de dix (10) ans à compter de l'évènement. Enfin, le consommateur est informé et consent à ce que le collectif Rayonne puisse utiliser tout document fixant son image dans les conditions visées au présent contrat ou dans tout

document de nature contractuelle à titre gratuit, sans que cela ne donne donc lieu à rémunération ni ne puisse être considéré comme constitutif d'une atteinte à la vie privée du consommateur. L'accord du consommateur quant à l'utilisation de son image est donné sans préjudice de l'exercice de ses droits concernant la protection des données personnelles susmentionné.

Article 11 - Obligations réciproques

Le collectif Rayonne s'engage à exécuter sa mission dans le strict respect des termes des présentes CGV. Il s'engage également à faire preuve de diligence et de professionnalisme dans l'exécution de sa mission. Le collectif Rayonne est soumis à une obligation de confidentialité. Il s'engage à ne pas divulguer les informations confiées par le consommateur. Cette obligation de confidentialité concerne l'ensemble des informations reçues : documents, données sur le consommateur. Le collectif Rayonne peut formuler toute demande d'information nécessaire à la bonne exécution de la prestation. Le consommateur s'engage à répondre dans un délai raisonnable. Il doit spontanément communiquer toutes les informations relatives à ses besoins et les exigences à respecter.

Article 12 - Responsabilité

La responsabilité ou la garantie du collectif Rayonne ne peut être invoquée dans les circonstances suivantes : Non-respect de la législation du pays à partir duquel le Service est commandé, que le Client est tenu de vérifier ; Utilisation inappropriée, usage professionnel, négligence ou non-respect des règles établies par le collectif Rayonne ou ses partenaires par le consommateur ; Tout préjudice causé par un enfant lors de l'Événement, sauf disposition légale et d'ordre public contraire ; Non-déclaration, fausse déclaration ou dissimulation d'une grossesse ou d'une pathologie incompatible avec la réalisation d'un massage ; Accident ou force majeure ; Absence de preuve de non-conformité ou de défaut caché ; Faute ou négligence d'un ou plusieurs partenaires du Prestataire. La garantie du collectif Rayonne se limite, en tout état de cause, au remplacement ou au remboursement des Prestations et Évènements non conformes ou affectés d'un défaut, excluant toute autre réclamation ou demande de dédommagement formulée par le consommateur.

Article 13 - Force majeure

Ni le consommateur ni le collectif Rayonne ne peuvent être tenus responsables de l'inexécution ou des retards dans l'exécution d'une de leurs obligations prévues au présent Contrat si cette inexécution est due à la force majeure. La force majeure se définit comme un événement imprévisible, irrésistible et extérieur aux personnes concernées. La Partie constatant un cas de force majeure doit en informer l'autre Partie dans les meilleurs délais.

Article 14 - Loi applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige portant sur l'exécution de la Prestation, les Parties s'engagent à privilégier la voie amiable. À défaut de résolution amiable, le litige

sera porté devant le Tribunal de commerce de Tours.